

- - 2 \_ 2 0 1 3

République Française

Département de l'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 22 février 2013

Date de convocation : 13.02.2013  
Nombre de membres en exercice : 08  
Nombre de membres présents : 07  
Nombre de procuration : 0  
Votes pour : 07  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET : subventions 2013**

L'an deux mille treize le vingt deux février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

**Présents :** GAUVRIT JC – LUGA B – LOUVET M - CHIVA N – PIQUEMAL S – RICHOU D – SANDRES M -

Madame CHIVA Nadine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les montants des subventions versés aux différentes associations.

Il propose de voter les mêmes subventions avec les mêmes montants que l'année précédente, à savoir :

- |  |        |
|--|--------|
| - Comité des fêtes :                   | 700 €  |
| - ACCA de TREZIERS :                   | 150 €  |
| - Association pêche Mirepoix :         | 50 €   |
| - Association des parents d'élèves :   | 100 €  |
| - Club 3° âge :                        | 100 €  |
| - Collège PONS                         | 100 €  |
| - Association « Les cheveux d'argent » | 50 €   |
| - Crèche Mirepoix                      | 100 €. |

Le Conseil Municipal approuve cette décision, et vote ces différentes subventions dont le montant total est prévu à l'article 6574 du budget.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE LIMOUX LE

06 MARS 2013

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Jean-Christophe GAUVRIT.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous Préfecture le 6/3/13  
Et notification du 6/3/13

